Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_05-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2025

N° C03_04_2025_05 - Représentation de la communauté de communes au sein des organismes extérieurs et des commissions internes - Modifications

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	60	13	73	17

Pour : 65	Abstention : 8	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 28 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trois avril, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BLAUD Philippe, BLANCHET Philippe, PETIT Serge, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BOUCHEREAU Isabelle, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHESNEAU Etienne, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, FOUCHE Patrice, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, GICQUIAUD Floriane, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :
BARRE Gérard (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), BARRE Daniel (pouvoir donné à POINAS Sylviane), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), DODIN Patrick (pouvoir donné à BROSSARD François), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à BERTHONNEAU Frédéric), GABOREAU Bernard (pouvoir donné à NIVELLE Jean-Pierre), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à BLANCHET Philippe), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GIRAULT Anne), POINT Jean-Luc (pouvoir donné à BERNARD Eric), RACINE Eric (pouvoir donné à HERISSE Mathieu), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), VALERY Nicolas (pouvoir donné à CHESNEAU Etienne), WATTEBLED Frédéric (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
ARCHAIMBAULT Monique, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, HOELLINGER Gilbert, JOUANNET Paul,

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_05-DE

MAGNAN Jean-Christophe, PICARD Christian, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, TRICHET Jacques, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

****

Représentation de la communauté de communes au sein des organismes extérieurs et des commissions internes - Modifications

Vu les articles L 2121-21 et L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales,

La communauté de communes a procédé à l'élection de ses représentants dans les organismes extérieurs et commissions internes.

Il convient aujourd'hui d'actualiser ces désignations en ce qui concerne :

- Le Syndicat Mixte de Traitement et d'Enlèvement des Déchets (SMITED) suite à la démission du représentant titulaire et du représentant suppléant,

- Le Conseil d'administration du collège de Brioux-sur-Boutonne suite à la démission du représentant suppléant,

- Le Syndicat mixte ouvert d'études et de travaux de gestion et d'aménagement des eaux sur le bassin de la Boutonne (SYMBO) suite à la démission du représentant titulaire,

- Le Conseil d'exploitation commun des régies de l'assainissement collectif et non collectif suite à la démission du représentant titulaire,

- La Commission finances suite à la démission du représentant titulaire,

Conformément à l'article 2121-21 du CGCT, le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder aux désignations dans ces organismes à bulletins secrets.

Le Syndicat Mixte de Traitement et d'Enlèvement des Déchets (SMITED) :

Suite à la démission de Madame Lise POUVREAU et Madame Brigitte MARTIN, il convient de désigner des représentants de la communauté de communes au sein du SMITED.

Il est proposé de désigner Monsieur Étienne CHESNEAU en qualité de titulaire et Madame Corinne LAMBIN en qualité de suppléante pour représenter la communauté de communes au sein de cette instance.

Le Conseil d'administration du collège de Brioux-sur-Boutonne :

Suite à la démission de Madame Lise POUVREAU, il convient de désigner un représentant de la communauté de communes au sein du conseil d'administration du collège de Brioux-sur-Boutonne.

Il est proposé de désigner Monsieur Étienne CHESNEAU en qualité de suppléant pour représenter la communauté de communes au sein de cette instance.

Le Syndicat mixte ouvert d'études et de travaux de gestion et d'aménagement des eaux sur le bassin de la Boutonne (SYMBO) :

Suite à la démission de Monsieur Christian MARTIN, conseiller municipal de la commune de Périgné, il convient de désigner un représentant de la communauté de communes au sein du SYMBO.

Il est proposé de désigner Monsieur Philippe CHARLES en qualité de titulaire pour représenter la communauté de communes au sein de cette instance.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 079-200069755-20250407-C03_04_2025_05-DE

Le Conseil d'exploitation commun des régies de l'assainissement collectif et non collectif :

Suite à la démission de Madame Lise POUVREAU, il convient de désigner un représentant de la communauté de communes au sein du Conseil d'exploitation commun des régies de l'assainissement collectif et non collectif.

Il est proposé de désigner Monsieur Étienne CHESNEAU au titre des élus communautaires siégeant au sein du conseil d'exploitation commun des régies de l'assainissement collectif et non collectif de Mellois en Poitou.

La Commission finances :

Suite à la démission de Madame Lise POUVREAU, il convient de désigner un représentant de la communauté de communes au sein de la commission finances.

Il est proposé de désigner Monsieur Étienne CHESNEAU en qualité de titulaire pour représenter la communauté de communes au sein de cette commission.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- VALIDER les désignations des représentants de Mellois en Poitou au sein des organismes extérieurs et des commissions internes précitées.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Sylvie COUSIN
1ère Vice-Présidente en charge des solidarités
9 avr. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
8 avr. 2025